

Mise en place des appareils de séminaire à SCANT

Qu'est-ce que c'est ?

- Un appareil de séminaire ne représente pas l'intégralité de la liste des références bibliographiques d'un cours ou séminaire.
- Un appareil de séminaire est mis sur pied pour que des documents soient consultables en tout temps par tous les étudiants, durant les heures d'ouverture de SCANT. Si un ouvrage ne concerne qu'un exposé particulier et qu'il doit pouvoir être emprunté à domicile, il n'a dès lors pas sa place dans l'appareil de séminaire.
- Les livres sont imputés au nom d'un professeur ou d'un collaborateur scientifique, mais ne sont pas empruntés sur leur compte de lecteur. En cas de disparition ou de problème, c'est la bibliothèque qui est seule responsable.

Prêt

Les documents bloqués en appareil de séminaire sont par définition à consulter sur place. Les prêts exceptionnels et ponctuels (profs. coll. ou étudiants) sont à adresser à la bibl. responsable seule habilitée à l'autoriser.

Mise en place

- La liste des ouvrages à bloquer en appareil de séminaire est transmise à la bibl. responsable, si possible à la fin du semestre pour le semestre suivant. Il faut bien être conscient que si certains documents n'existent pas à Fribourg et doivent être achetés, le délai requis pour leur obtention et leur traitement est de plusieurs semaines, voire plus selon sa provenance.
- La bibl. responsable se charge ensuite du rassemblement de tous les ouvrages souhaités, qu'ils appartiennent au fonds de SCANT, d'une autre bibliothèque décentralisée de l'Université ou encore de la BCU-CENT mais uniquement dans l'institution de Fribourg (pas de prêt via la navette Discovery). En principe, les profs. et coll. sc. évitent d'emprunter à leur nom des ouvrages à placer en séminaire et de les transmettre directement à la bibl. responsable.
- Les documents sont placés en séminaire dans Alma. Il est possible de créer plusieurs appareils pour un même prof. ou coll. scientifique, en fonction de ses différents cours et séminaires.
- Dès la fin du semestre, la bibl. responsable défait les appareils de séminaire et achemine les ouvrages dans leurs bibliothèques respectives. Si le séminaire doit être prolongé en raison du délai de dépôt des travaux ou d'examens, il est préférable de le signaler dès sa mise en place.

Où les trouver ?

Physiquement les ouvrages en séminaire sont placés sur les rayonnages de SCANT à la Rue Pierre-Aeby 16, réservés à cet effet dans la salle de lecture principale au deuxième étage.

La liste des ouvrages placés en appareils de séminaire se retrouve sur :

1. [Discovery Fribourg Freiburg](#) "recherche avancée" > "rechercher séminaire" puis au nom de l'enseignant au titre du cours etc.
2. Page [SCANT](#), rubrique "rechercher" > "Appareils de séminaire" ainsi que le présent document.